

sans adopter le projet de loi à l'étude. C'est la seule raison pour laquelle le gouvernement le fait adopter.

L'hon. M. Benson: C'est la seule raison de votre façon d'agir.

M. Baldwin: Non, monsieur l'Orateur. Le ministre a dit vendredi dernier qu'il y aurait plusieurs amendements et il a, j'en suis sûr, répété cela au Sénat aujourd'hui—je n'ai pas eu l'occasion de lire ses propos au Sénat mais je serais porté à croire que le ministre y a annoncé plusieurs amendements—je vois que le ministre prend des notes. J'aimerais bien l'entendre dire qu'il n'a pas l'intention d'apporter plusieurs amendements l'année prochaine. Il sait que c'est cela qu'il a l'intention de faire.

L'hon. M. Stanfield: Il n'a aucune idée de ce qu'il va faire.

M. Baldwin: Scandaleux aveu d'impéritie. On a dit au Sénat de cesser de contester cette mesure législative et d'y apporter des modifications à l'autre endroit. Le ministre tente de persuader le Sénat de ce côté. Il peut hocher la tête tant qu'il voudra mais lui, moi et d'autres représentants à la Chambre sommes au courant de la chose.

Comment le ministre et le gouvernement osent-ils agir de la sorte à ce moment-ci? C'est honteux et scandaleux. En ce qui nous concerne, si nous avions pu obtenir l'assentiment des autres partis, nous aurions été disposés à suggérer le délai voulu pour permettre un débat raisonnable sur une question d'importance particulière, qui nécessitait à nos yeux plus de précisions et de recul . . .

Une voix: Combien de temps?

M. Baldwin: Suffisamment de temps pour que soient étudiés plus de 200 articles et paragraphes qui ne l'ont pas encore été.

L'hon. M. Benson: C'est votre faute.

L'hon. M. Stanfield: Il n'y a pas eu suffisamment de temps pour permettre au ministre de comprendre le bill.

L'hon. M. Ricard: Vous ne parviendriez pas à comprendre quoi que ce soit après cinq ans.

M. Baldwin: Selon le mot de Thoreau, quand le bill sera adopté, les contribuables canadiens vivront des jours de sourd désespoir. Je termine en soulignant que le bill, de même que d'autres projets de lois dont le gouvernement a menacé le pays, montrent bien quel est le point de vue du gouvernement. Je fais remarquer à la Chambre et au pays qu'une société qui permet à l'individu de s'identifier, qui lui accorde l'encouragement et la sécurité nécessaires vaincra les périls de la sélection de groupe.

Il nous faut des mesures qui permettent l'épanouissement de tous les membres de la société. Nous refusons une société qui ne répond pas à ces critères psychologiques, mais que le gouvernement offre aux Canadiens. Monsieur l'Orateur, nous la rejetons et par votre intermédiaire je fais savoir à la Chambre et à la population que les Canadiens aussi la rejetteront aux prochaines élections.

M. l'Orateur: Le député de Lanark-Renfrew-Carleton (M. McBride) se lève-t-il pour poser une question? Il peut la poser si le député qui avait la parole est d'accord.

M. Baldwin: Bien, monsieur l'Orateur.

M. McBride: Merci, monsieur l'Orateur. Je me demande si le député de Peace River (M. Baldwin) veut bien, avant de se rasseoir, me donner une idée de la durée de ce délai qu'il a demandé. Je suis très sérieux et je suppose qu'il l'était lui aussi lorsqu'il a proposé qu'on accorde plus de temps à l'étude du bill pour nous faciliter la tâche. Ce délai, dont le député a parlé, s'établit-il en semaines ou en mois?

• (8.40 p.m.)

M. Baldwin: Monsieur l'Orateur, ma première réaction est de demander au député pourquoi il n'a pas posé sa question avant que la clôture ne soit imposée?

[Français]

L'hon. Théogène Ricard (Saint-Hyacinthe): Monsieur l'Orateur, nous sommes présentement à étudier le bill C-259, dont le titre abrégé est «Loi modifiant la loi de l'impôt sur le revenu». Dans quelque direction qu'on jette les yeux, on constate que nos amis d'en face sont très nerveux et impatients de voir la guillotine tomber.

Je dis, monsieur l'Orateur, qu'en 1971, alors que nous tendons vers l'amélioration dans tous les domaines, il est regrettable et pénible de voir qu'un gouvernement qui a la force de son côté se voie obligé d'imposer la guillotine.

Ceux qui ont promis la société juste au Canada sont tellement faibles qu'ils se voient dans l'obligation de dire aux députés de l'opposition, qui cherchent à protéger le peuple le plus possible, qu'ils n'ont qu'une défense: faire taire les députés de l'opposition.

Monsieur l'Orateur, j'ai suivi la question avec beaucoup d'attention. Au fait, j'ai lu quantité de publications émanant tant des milieux ouvriers et agricoles que du Barreau canadien, des comptables, des industriels, des instituteurs, des coopératives, des associations manufacturières. Et je n'ai relevé nulle part une note favorable ou une mention élogieuse à l'endroit du bill C-259. Toutes ces publications ont pris des positions nettement hostiles et ont désapprouvé totalement le bill C-259.

Loin d'être une amélioration, le bill C-259 ne tend qu'à embêter le citoyen moyen. Le contribuable qui, jusqu'à présent, était capable de préparer lui-même sa déclaration d'impôt sur le revenu sera incapable de compléter la première feuille de sa déclaration, et nos amis d'en face, c'est-à-dire les libéraux, essaient de faire croire à la population qu'il y a là amélioration.

Nous, conservateurs progressistes, sommes toujours d'avis que le gouvernement devrait accorder des exemptions personnelles plus généreuses aux petits et moyens contribuables.

L'honorable chef de l'opposition (M. Stanfield), qui sera bientôt le premier ministre du Canada, a commencé par lutter contre le Livre blanc. Nos amis d'en face l'ont ridiculisé; ils se sont servis de la radio de la télévision et des journaux pour dire: «Stanfield prêche dans le désert». Par toutes sortes de caricatures, on a essayé de faire croire à la population que le chef de l'opposition ne savait pas de quoi il parlait. Quelques mois plus tard, nos amis